

Plan communal jeunesse

Document d'orientation politique

Préambule

Un plan communal jeunesse est bien plus qu'un document d'orientation politique. Il est le fruit d'un travail collaboratif, inscrit dans la durée, fondé sur la conviction que la jeunesse n'est pas un public à gérer, mais une force à reconnaître. En revanche, il s'est inscrit dans une volonté politique forte : transformer les intentions participatives en réalité partagée, visible, mesurable, mobilisatrice.

Differdange a choisi de donner à sa jeunesse une place réelle, à la fois dans la parole, dans l'action, et dans les décisions qui concernent la vie de la commune. Cela implique un engagement clair de tous les acteurs, qu'il s'agisse des élus, des services communaux, des associations, des partenaires, des familles ou encore des jeunes eux-mêmes.

Ce plan vise à structurer une gouvernance partagée, basée sur l'écoute active, la responsabilité, l'innovation sociale, la transparence et l'efficacité.

Si chacun s'engage, si l'organe de pilotage est vivant, si les élus sont sincères, si les adultes en lien avec la jeunesse sont investis, alors les échanges, les méthodes, les outils et le présent document seront utiles et inspirants ; et sinon, un simple rêve inspirant à ressortir des tiroirs à la faveur de telle ou telle urgence sociale.

Le Plan communal jeunesse (PCJ) de Differdange s'inscrit dans une volonté d'organiser l'action politique et éducative de manière transparente, durable, écologique, tout en dépassant les approches fragmentées ou opportunistes.

Il vise à :

- offrir un cadre méthodologique partagé aux acteurs de la jeunesse et à la commune ;
- favoriser des logiques de travail collaboratif ;
- renforcer l'autodétermination, l'initiative et la contribution des jeunes ;
- structurer les responsabilités des adultes dans un rôle de facilitateurs.

Administration communale de la Ville de Differdange

B.P 12

L-4501 Differdange

T. 58 77 1-01

www.differdange.lu

Texte et concept

La trace SIS

Selecture et layout

Service médias et communication, Ville de Differdange

Juillet 2025

Préface

Chers lecteurs,
chères lectrices,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le Plan communal jeunesse de notre ville. Cette initiative traduit notre conviction profonde : nos jeunes ne sont pas seulement l'avenir de Differdange, ils en sont déjà des acteurs essentiels aujourd'hui.

Dans une société en constante évolution, soutenir notre jeunesse n'est pas qu'un devoir moral, c'est un investissement fondamental pour notre communauté. Chaque jeune porte en lui un potentiel unique, des rêves à réaliser et une énergie créatrice qui peut transformer notre ville. Notre responsabilité d'adultes est de leur offrir les conditions nécessaires pour s'épanouir, s'exprimer et participer activement à la vie locale.

Ce plan incarne notre volonté politique de dépasser les approches fragmentées pour construire une vision cohérente et durable. Il reflète notre engagement à faire confiance aux jeunes, à les écouter véritablement et à leur donner le pouvoir d'agir. Car une ville qui fait confiance à sa jeunesse est une ville qui se construit un avenir prometteur.

Ensemble, créons un Differdange, où chaque jeune trouve sa place, où chaque voix compte et où chaque initiative contribue au vivre-ensemble.

**Que la jeunesse vive bien à Differdange
et ait son mot à dire.**



Guy ALTMEISCH
Bourgmestre

Préface

Chers partenaires
de la jeunesse,

Le Plan communal jeunesse que vous découvrez représente bien plus qu'un document stratégique : c'est une feuille de route ambitieuse pour transformer notre approche de la politique jeunesse à Differdange.

Fruit d'un travail collaboratif intense, ce plan s'articule autour d'un principe fondamental : la participation réelle des jeunes. À travers cinq axes structurants – donner la parole, valoriser les idées, construire ensemble, changer les postures et évaluer nos actions –, nous proposons une méthodologie claire et des outils concrets comme les contrats éducatifs locaux et le pacte annuel.

Notre ambition est de créer un écosystème où jeunes, professionnels, associations et institutions travaillent en synergie. Les jeunes ne sont plus de simples bénéficiaires, mais deviennent de véritables partenaires dans la conception et la mise en œuvre de projets qui les concernent. Cette approche participative, mesurable grâce à des indicateurs précis, garanti que nos actions répondent aux besoins réels de notre jeunesse diversifiée.

Ce plan marque le début d'une nouvelle ère pour la politique jeunesse à Differdange : plus cohérente, plus participative et résolument tournée vers l'avenir.

**Les jeunes sont une ressource. Leur faire confiance,
c'est leur permettre de construire la commune avec nous.
C'est leur offrir les conditions pour devenir des citoyens actifs,
solidaire, responsables et visionnaires.**



Thierry WAGNER
Échevin à la jeunesse

Contexte et diagnostic initial

Differdange 2022-2025 : où en est-on ?

Une volonté politique affirmée

- Organiser l'action jeunesse autour d'un plan structurant, et non de simples opportunités.
- Rendre visible la qualité du travail de terrain.
- Rapprocher les services enfance et jeunesse.
- Donner aux jeunes une place claire, active et durable dans les politiques locales.

Des défis à relever

- Un fonctionnement encore souvent en silos, sans coordination stratégique.
- Une période électorale, où les projets risquent d'être suspendus ou vidés de sens.
- Une séparation nette entre les services enfance et jeunesse.
- Une offre riche, mais méconnue : prévention, sport, éducation non formelle, culture...

Une situation contrastée

- Une augmentation rapide de la population.
- Un taux de non-occupation des jeunes supérieur à la moyenne nationale.
- Une commune hétérogène et socialement contrastée.

Les ressources de Differdange

Malgré les défis, Differdange dispose de ressources exceptionnelles à valoriser :

Ressources institutionnelles

- Des élus majoritairement engagés, bienveillants et ouverts.
- Des agents de terrain compétents, souvent investis dans l'éducation informelle.
- Une Commission des jeunes active, qui peut renforcer sa mission stratégique.

Ressources matérielles et financières

- Un niveau de ressources financières communal permettant des investissements structurants.
- Des infrastructures nombreuses : maisons de jeunes, écoles, clubs, places publiques...

Ressources sociales

- Une société civile variée, dynamique, multiculturelle.
- Des jeunes aux profils très divers, curieux, engagés quand on leur fait confiance.
- Des clubs, associations, mouvements de jeunesse prêts à coconstruire.

La participation : une condition pour la démocratie et le bien-vivre ensemble

La participation des jeunes : plus qu'un droit, une compétence à développer

La participation n'est pas juste une envie ni une utopie. C'est un droit fondamental, inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant, et une condition au développement personnel, social, politique et de l'identité de chacun.

Elle transforme les jeunes en acteurs plutôt qu'en spectateurs, en partenaires plutôt qu'en bénéficiaires, en citoyens plutôt qu'en *publics cibles*.

Les bénéfices de la participation – Pour chacun, à tous les niveaux

Pour les jeunes eux-mêmes

- Développement du sentiment d'efficacité personnelle (*Selbstwirksamkeitsgefühl*).
- Renforcement de l'estime de soi, de la confiance, de la capacité à s'exprimer.
- Apprentissage du dialogue, de la responsabilité, du vivre-ensemble.
- Sens de l'engagement et du respect de l'autre.

Pour les élus

- Meilleure compréhension des besoins réels des jeunes.
- Décisions plus justes, plus légitimes, mieux acceptées.
- Image de proximité et de démocratie renforcée.
- Bénéfice politique durable : crédibilité, reconnaissance, cohésion sociale.

Pour Differdange

- Climat de confiance entre générations.
- Renforcement du sentiment d'appartenance et de sécurité.
- Création de réseaux intergénérationnels et interculturels.
- Valorisation du rôle éducatif et démocratique de la commune.

Pour les professionnels et les partenaires

- Passage d'un lien vertical (encadrant/bénéficiaire) à un lien horizontal (partenaire/collaborateur).
- Meilleure adaptation des services aux besoins concrets.
- Nouveaux projets émergents, en réel partenariat.
- Revalorisation du rôle éducatif des clubs, ASBL, entraîneurs, éducateurs...

La participation : un processus, pas juste une croix sur la bucket list

Le chemin se construit en marchant

La participation est un processus vivant, variable selon les situations, les personnes, les âges, les besoins. Elle n'est pas simplement présente ou absente, mais progressive.

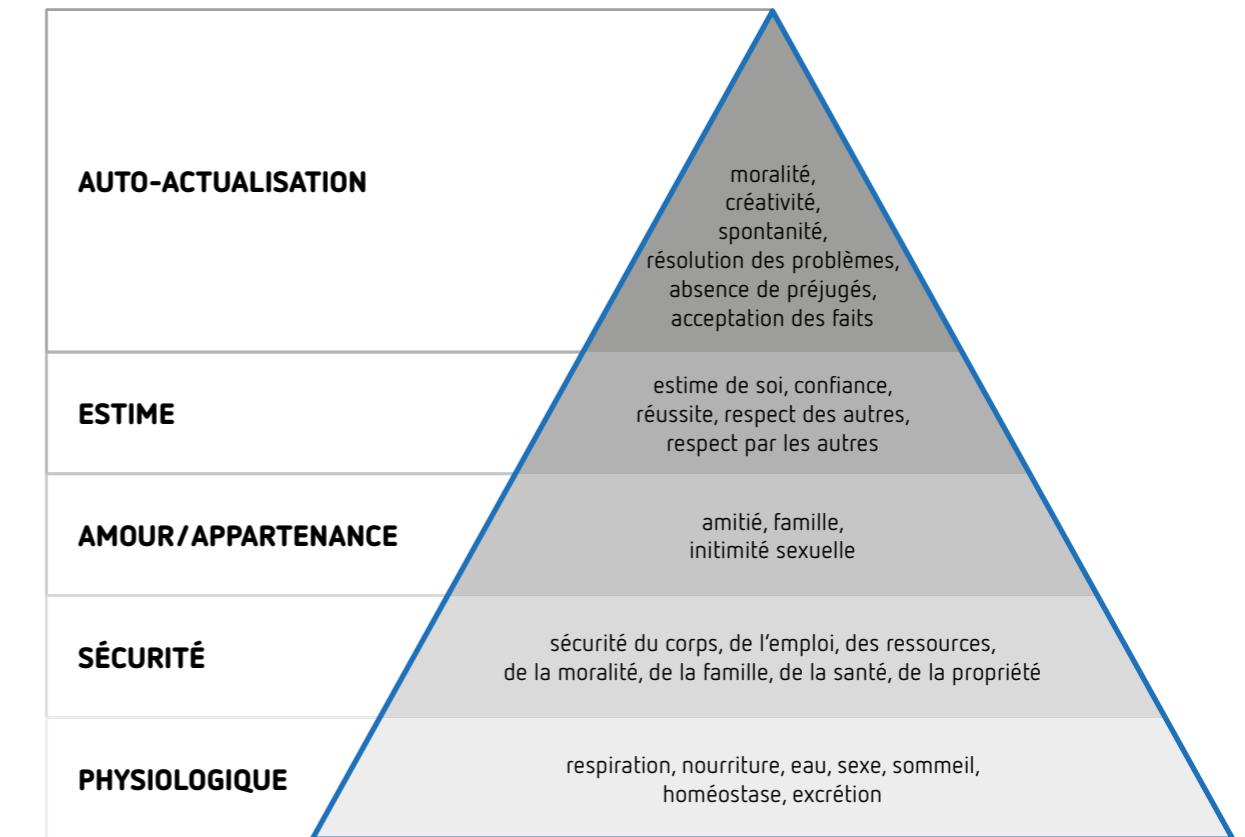
Elle dépend :

- des conditions matérielles (logement, stabilité études/emploi, santé...);
- de la clarté des rôles et des règles ;
- du niveau d'information, d'accompagnement, de liberté ;
- de la confiance que les adultes ont dans les jeunes.

Référence : la pyramide des besoins (Maslow)

1. Besoins physiologiques (faim, sommeil, abri...).
2. Sécurité (logement, santé, revenu).
3. Appartenance (amitié, groupes, reconnaissance).
4. Estime (respect de soi, utilité, reconnaissance).
5. Réalisation (créativité, expression, accomplissement).

Les jeunes ne s'engageront pas s'ils ne se sentent pas en sécurité, utiles ou reconnus !



Les niveaux de participation : de la manipulation au pouvoir d'agir

Plusieurs modèles permettent de situer le niveau réel de participation.

Échelle d'Arnstein (adaptée au contexte de la jeunesse)

NIVEAU	APPELLATION	DESCRIPTION
8	Contrôle citoyen	Les jeunes initient, gèrent et évaluent eux-mêmes les projets.
7	Délégation de pouvoir	Les jeunes décident dans un cadre formel donné.
6	Partenariat	Décisions coconstruites avec adultes
5	Implication	Jeunes consultés, influence partielle
4	Consultation	Prise en compte minimale
3	Information symbolique	Informés, mais sans pouvoir
2	Décoration	Présence figurative
1	Manipulation	Les jeunes sont des faire-valoir.

Plus on monte, plus le pouvoir est réel. Plus on descend, plus la participation est une illusion.

Les premiers niveaux correspondent à la manipulation et décrivent le niveau de non-participation, que certains confondent avec la vraie participation.

Les niveaux 3 et 4 permettent à ceux qui n'ont pas le pouvoir d'avoir accès à l'information et de se faire entendre. Mais leurs avis ne seront pris en compte par ceux qui ont le pouvoir.

Le niveau 5 permet aux citoyens de donner leur avis, mais le droit de décider reste entre les mains de ceux qui ont le pouvoir.

Les trois derniers niveaux correspondent au pouvoir des citoyens. Ils indiquent des degrés d'influence croissante sur la prise de décision. Les citoyens peuvent créer des partenariats qui leur permettent de négocier et d'avoir des échanges avec les détenteurs du pouvoir.

Niveau de participation à Differdange

Pourquoi évaluer la participation ?

**La participation sans évaluation,
c'est comme une boussole sans aiguille :
on marche, mais on ne sait pas si on avance.**

Pour une logique de qualité éducative et démocratique, il est indispensable d'avoir une grille de lecture en commun sur les pratiques participatives existantes. Cela permet de :

- repérer les structures où les jeunes sont réellement coacteurs et participant ;
- identifier les zones de non-participation ou de participation décorative ;
- valoriser les bonnes pratiques ;
- faire évoluer la posture des adultes ;
- renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes.

L'échelle de participation de Differdange

NIVEAU	APPELLATION	DESCRIPTION	EXEMPLE CONCRET
8	Contrôle citoyen	Projet ou action initiés par les jeunes eux-mêmes	Création d'un <i>Jugendgemengerot</i> par un groupe autoorganisé
7	Délégation de pouvoir	Projet initié et dirigé par les jeunes dans un cadre formel	Création d'un journal ou d'un atelier vidéo par les lycéens
6	Partenariat	Projet coconstruit entre jeunes et adultes, décisions négociées	Place aux jeunes conçue avec les utilisateurs, la commune et les élus
5	Implication	Jeunes consultés avec influence réelle	Jeunes membres du Comité de pilotage (CP)
4	Consultation	Jeunes informés et entendus, mais sans pouvoir sur les décisions	Jeunes invités à une réunion sans vote
3	Information symbolique	Informés, mais ni préparés ni représentatifs	Participation d'un jeune vitrine à un workshop
2	Décoration	Présence figurative	Jeunes qui dansent pour l'inauguration d'un projet
1	Manipulation	Les jeunes servent de prétextes, aucune information réelle	Distribution de tracts pour le compte d'adultes

Exemples réels de projets selon cette échelle

NIVEAU	PROJETS/STRUCTURES
0-2	Soapbox, JuKoWo, distribution flyer propreté
3-4	CleanChallenge, Harmonie municipale, <i>Kannergemengerot</i>
5-6	Place des jeunes, séances prévention violence et toxicomanie
6-8	AnimaTeam, Chaos Jokers, scouts

Méthodologie d'évaluation pour toute structure

Voici six questions clés à poser à n'importe quel projet, école, maison de jeunes, club ou ASBL :

N°	QUESTION	OBJECTIF
1	Quels sont les besoins des jeunes que nous visons ? (cf. pyramide de Maslow)	Comprendre leur contexte et leurs leviers d'engagement
2	Ont-ils été consultés dans la conception du projet ?	Positionner entre niveaux 0-4
3	Sont-ils informés sur les décisions qui les concernent ? Comment ?	Vérifier s'il y a transparence (niveau 3 minimum)
4	Peuvent-ils influencer ou codécider ? Ont-ils un pouvoir réel ?	Situer entre niveaux 5-8
5	Peuvent-ils faire évoluer le projet ou porter des initiatives ?	Déetecter les potentiels d'autonomie
6	Leur parole modifie-t-elle l'organisation, le fonctionnement ou les objectifs ?	Identifier les effets visibles de leur implication

Grille d'autoévaluation *Participation* pour chaque participant

Niveau actuel (cochez une seule case) :

- 0-1 Manipulation
- 2 Décoration
- 3 Information
- 4 Consultation
- 5 Implication
- 6 Partenariat
- 7 Délégation de pouvoir
- 8 Contrôle citoyen

Justification (exemples concrets) :

.....

Progrès souhaité pour 2026 :

.....

Étapes pour y parvenir :

.....

Soutiens ou partenariats à activer :

.....

Les acteurs et leurs responsabilités : seul l'exemple compte

Principes de référence

Un adulte qui donne la parole, prend le temps d'écouter, accepte la remise en question, permet une démocratie active.

Chaque acteur de la commune a un rôle précis à jouer pour que la participation des jeunes soit effective, sincère et utile.

Tableau des rôles et responsabilités

ACTEUR	MISSION	RÔLE PARTICIPATIF
Les élus	Représenter les citoyens, administrer la maison commune	Prendre des décisions éclairées, garantir leur mise en œuvre, connaître l'impact des décisions, être à l'écoute des jeunes
Commission des jeunes	Conseiller les élus, représenter les courants politiques	Produire des avis éclairés, relayer la parole des jeunes, favoriser les consensus, documenter, émettre des avis politiques sur les travaux des élus
Services communaux	Mettre en œuvre les politiques publiques	Créer des espaces participatifs, accompagner les jeunes dans leurs projets, organiser et agir, ouvrir des espaces participatifs, émettre des avis techniques sur les travaux des élus
Comité de pilotage (CP)	Garantir l'application du Plan communal jeunesse	Coordonner et animer une dynamique participative, enrichir l'approche participative aux côtés des services communaux sur les questions de jeunesse grâce au Contrat éducatif local, proposer un niveau supérieur de participation de la jeunesse pour chaque projet, valider la méthode du cadre logique y incluse l'évaluation



Société civile (ASBL et fondations)	Regrouper des citoyens autour de centres d'intérêt	Proposer des espaces de réalisation de soi et de projets collectifs, proposer des interactions sociales positives, offrir des espaces de formation, éducation et participation
Partenaires/ prestataires	Compléter la mission de service public, suivre les prescriptions conventionnelles négociées	Dans leur spécialité et sous l'égide des services communaux : organiser et agir, ouvrir des espaces participatifs, émettre des avis techniques

Le comité de pilotage : organe central du Plan communal jeunesse

Le comité de pilotage (CP) est LE PREMIER outil participatif de Differdange : un groupe d'experts volontaires, initialement désignés sur proposition du responsable du secteur jeunesse et de l'échevin compétent, pour accompagner la conception et la mise en œuvre du Plan communal jeunesse (PCJ). Il regroupe des personnes reconnues pour leur expérience, leur engagement ou leur expertise en lien avec la jeunesse à Differdange. Tout acteur pertinent du territoire de la commune peut être considéré. Le CP a la faculté de coopter de nouveaux membres, sous réserve de validation par le collège des bourgmestre et échevins. En étroite collaboration avec le coordinateur du PCJ, le CP structure les projets, encadre les contrats éducatifs locaux (CEL), et joue un rôle de force de proposition, d'analyse, d'arbitrage et de suivi. C'est lui qui met en musique la stratégie pour la participation de la jeunesse à l'échelle communale.

*Ne marche pas devant moi,
je ne suivrai peut-être pas.
Ne marche pas derrière moi,
je ne te guiderai peut-être pas.
Marche juste à côté de moi
et sois mon ami.*

– Attribué à Albert Camus

Recommandations stratégiques pour ancrer la participation

La mise en œuvre du Plan communal jeunesse (PCJ) doit s'accompagner de choix structurants et lisibles, pour garantir sa pérennité et sa portée éducative, sociale et démocratique. Voici les principales recommandations présentées à l'été 2023 et issues des constats, ateliers et analyses.

Consolider l'organisation communale

1	Fusionner les services enfance et jeunesse	Clarifier les missions, regrouper et optimiser les ressources, favoriser les synergies
2	Créer un poste transversal de coordination jeunesse	Avec une mission explicite d'animation du réseau jeunesse et de soutien à la participation
3	Redéfinir les profils de fonction	Intégrer la dimension participative dans les cahiers des charges (éducateurs, responsables associatifs...)

Pérenniser les dynamiques collectives

4	Maintenir et formaliser le comité de pilotage (CP)	Clarifier son mandat, son fonctionnement, ses indicateurs, son lien avec la politique communale
5	Cadrer et activer le rôle de la Commission des jeunes	Passer d'un rôle politique passif à un rôle stratégique concerté.
6	Créer un pacte Jeunes – <i>Differdange – Acteurs</i> signé annuellement	Engagements réciproques, lisibles, valorisants, responsabilisants

Outiliser les acteurs et les projets

7	Former les multiplicateurs (associatifs, enseignants, éducateurs, élus)	Posture participative, outils d'écoute active, techniques d'animation de groupe, cadre logique
8	Contractualiser chaque action jeunesse significative	Par un minicadre logique coconstruit (voir partie suivante)
9	Mettre à disposition un outil simple : arbre à problème + cadre	Pour structurer chaque projet ou manifestation à visée éducative ou citoyenne.

Structurer les actions jeunesse avec la méthode du cadre logique



Pourquoi utiliser cette méthode ?

Parce que la participation réelle n'est pas de l'improvisation. Parce que les idées fortes sans structure restent invisibles ou inefficaces. Parce que les jeunes ont besoin d'un cadre pour se sentir libres et être responsables.

Le cadre logique est une méthode reconnue pour organiser un projet, le rendre lisible, mesurable, évaluable. Cette méthode travaillée avec le comité de pilotage est particulièrement pertinente dans un contexte éducatif et participatif.

Étape 1 : l'arbre à problème – comprendre avant d'agir

*Si j'ai une heure pour résoudre un problème,
je passe 55 minutes à le comprendre et
5 à chercher la solution.*

– Attribué à Albert Einstein

L'arbre à problème : qu'est-ce que c'est ?

Un outil visuel et simple pour :

- identifier un problème central ;
- repérer ses causes profondes (racines) ;
- observer ses conséquences (branches).

Comment le faire ?

1. On écrit au centre un problème clair
(ex. Manque d'engagement des jeunes dans les clubs sportifs).
2. En dessous, on place les causes
(ex. Horaires inadaptés, Pas d'espace de décision, Image de vieux qui gèrent).
3. Au-dessus, on place les conséquences
(ex. Baisse d'adhésion, Perte de sens, Isolement social)

Étape 2 : transformer l'arbre à problème en cadre logique

L'arbre à problème permet de passer d'une logique de réaction à une logique d'action.

ARBRE À PROBLÈME	ARBRE À OBJECTIFS	CADRE LOGIQUE
Manque d'engagement	Favoriser l'engagement des jeunes	Objectif spécifique
Horaires inadaptés	Adapter les horaires aux besoins des jeunes	Activité
Image vieillotte	Moderniser l'image du club	Résultat attendu
Perte de sens	Renforcer le sentiment d'utilité	Indicateur de changement

Utilisation concrète dans tous les projets jeunesse

TYPE D'ACTION	APPLICATION DU CADRE LOGIQUE
Évènement sportif pour les jeunes	Clarifier l'objectif (p. ex. inclusion), créer des comités d'organisation de jeunes, mesurer l'impact (satisfaction, participation)
Consultation des jeunes	Définir ce qu'on attend, ce qu'on fera des résultats, quels jeunes seront touchés et comment
Projet scolaire citoyen	Objectifs + activités coconstruites avec les élèves, indicateurs visibles (changements dans l'école, prises de parole...)
Nouveau programme jeunesse	Objectif politique lisible + résultats attendus + coordination CP + participation des jeunes aux choix

Étape 3 : construire le cadre logique – pas à pas

Voici une grille simple et adaptable à chaque projet, même petit (ex. évènement, projet scolaire, club, consultation, manifestation...) :

ÉLÉMENT	DESCRIPTION	EXEMPLE
Objectif global	Impact à long terme pour la commune ou la société	Une jeunesse active et écoutée à Differdange
Objectif spécifique	Bénéfice direct pour le groupe cible	Les jeunes du quartier X s'impliquent dans la maison des jeunes.
Résultats attendus	Changements observables à court terme	Plus de jeunes participent, les idées sont valorisées.
Activités (actions)	Ce qu'on met en place concrètement	Création d'un comité des jeunes, formation, évènements
Indicateurs	Ce qu'on mesure	Nombre de jeunes impliqués, degré de satisfaction
Méthodes de vérification	Comment on le mesure	Feedback, questionnaires, observation directe

Plus-value pédagogique et institutionnelle

- Tous les acteurs parlent le même langage projet.
- Les jeunes comprennent pourquoi et comment ils participent.
- Les élus peuvent rendre compte de leur action avec clarté.
- Les équipes peuvent évaluer, ajuster, valoriser.
- Chaque structure (club, école, maison relais ou maison des jeunes...) devient un acteur éducatif structuré et participatif.

Développer un plan d'action structuré, priorisé et coconstruit

Avant tout projet : comprendre pourquoi on agit

Avant d'agir, il faut comprendre. Avant de décider, il faut écouter.

Chaque action pour la jeunesse, qu'elle soit institutionnelle, associative ou spontanée, doit partir d'un diagnostic partagé :

Trois questions fondamentales

1. Quelle est la cause du projet ?

- Quel problème a été constaté ?
- Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?
- Qu'est-ce qui manque ?

2. Quel besoin des jeunes cherche-t-on à satisfaire ?

- Le besoin, c'est ce qui manque ou empêche les jeunes d'agir, d'être, de s'épanouir.
Ex. : Manque de lieux accessibles, absence de rôle dans les décisions, pas d'offre culturelle locale.

3. Quelle est l'importance du besoin ?

On évalue avec les jeunes et les parties prenantes :

CODE	NIVEAU	SIGNIFICATION
+	Important	À prendre en compte dans les 12 mois
++	Urgent	À traiter dans les six mois
+++	Important et urgent	À activer immédiatement, car critique pour les jeunes

Ce que l'on vise : un impact

Le but d'un projet n'est pas seulement de faire une activité, mais de provoquer un changement durable :

Définition

L'impact, c'est ce qui change durablement, visiblement, significativement dans la vie des jeunes, dans les pratiques, les mentalités ou les relations.

Un bon projet = un besoin réel + une réponse claire + un impact fort.

Prioriser les actions : une grille simple pour décider

Le comité de pilotage, les élus, la Commission des jeunes, les partenaires et les jeunes eux-mêmes peuvent s'appuyer sur cette grille :

NIVEAU D'IMPORTANCE DU BESOIN	IMPACT PROBABLE	PRIORITÉ DU PROJET
+	Faible	Faible
++	Moyen	Moyenne
+++	Fort	Haute priorité

La méthode : arbitrer collectivement avec les jeunes

1. Organiser des rencontres participatives :

- avec les jeunes, les clubs, les éducateurs, les profs, les services, les associations... ;
- Recueillir les perceptions, les expériences, les idées.

2. Évaluer collectivement :

- le niveau de besoin (importance/urgence) ;
- le niveau d'impact probable.

3. Faire une synthèse argumentée rédigée par le coordinateur jeunesse / comité de pilotage.

4. Décider ensemble :

- Les élus décident de la faisabilité et attribuent les moyens.
- Les acteurs définissent un rétroplanning clair, une méthode d'implication des jeunes, des indicateurs simples.

Plan d'action structuré autour de cinq axes participatifs

Chaque axe traduit un moyen/levier de transformation prenant en compte les constats, les besoins, l'impact. Les accords de coalition en vigueur doivent être considérés sous cet angle et un travail intensif doit toujours être en cours avec le comité de pilotage et la Commission des jeunes.

Axe 1 : donner la parole

Objectif : créer les conditions concrètes pour que les jeunes puissent s'exprimer sur les sujets qui les concernent.

ÉLÉMENT	CONTENU
Besoin identifié	Les jeunes ne savent pas toujours où, comment, ni auprès de qui s'exprimer
Objectif	Rendre visibles et accessibles les espaces d'expression
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes à idées physiques et numériques • Création de forums jeunes réguliers • Lancement de minisondages dans les lycées, écoles et maisons des jeunes
Indicateurs	Nombre de jeunes exprimés/diversité des profils/traitement des idées reçues
Impact	Plus grande écoute ressentie, climat de confiance, suggestions concrètes valorisées

Axe 2 : valoriser les idées

Objectif : transformer les idées exprimées en décisions visibles ou projets concrets.

ÉLÉMENT	CONTENU
Besoin identifié	Beaucoup d'idées des jeunes restent sans suite
Objectif	Donner une suite crédible, mesurable et transparente aux idées reçues
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un budget participatif • Système de vote simple • Feedback systématique (ce qu'on a fait/pas fait)
Indicateurs	% d'idées mises en œuvre, taux de retour des jeunes
Impact	Sentiment d'utilité, transparence du dialogue, coconstruction accrue

Axe 3 : construire ensemble

Objectif : permettre à des groupes jeunes-adultes de réaliser ensemble des projets concrets.

ÉLÉMENT	CONTENU
Besoin identifié	Faible coopération intergénérationnelle
Objectif	Développer des projets, où jeunes et adultes sont partenaires
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Groupes-projets mixtes (clubs, maisons des jeunes, services communaux) Codesign de lieux publics ou d'évènements Ambassadeurs jeunes de quartier
Indicateurs	Nombre de projets mixtes, satisfaction croisée, implication durable
Impact	Reconnaissance mutuelle, plus de compétences des jeunes, cohésion sociale

Axe 4 : changer les postures

Objectif : former les adultes à de nouvelles façons d'être avec les jeunes.

ÉLÉMENT	CONTENU
Besoin identifié	Certains adultes freinent ou trichent avec la participation.
Objectif	Former à la posture de facilitateur, pas de contrôleur
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Formations interprofessionnelles (élus, éducateurs, entraîneurs...) Création de guides de bonnes pratiques Témoignages de jeunes sur les attitudes qui aident ou bloquent
Indicateurs	Taux de formation/évolution des pratiques observées
Impact	Réduction des conflits, responsabilisation des jeunes, crédibilité des adultes

Axe 5 : évaluer et ajuster

Objectif : s'assurer que les actions produisent bien les effets attendus, et les adapter si besoin.

ÉLÉMENT	CONTENU
Besoin identifié	Peu d'évaluation structurée des actions jeunesse
Objectif	Suivre, documenter, ajuster les projets participatifs
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une grille d'évaluation simple Enquête annuelle auprès des jeunes Retour systématique des parties prenantes
Indicateurs	Nombre d'évaluations/taux de satisfaction/ changements identifiés
Impact	Actions plus efficaces, confiance renforcée, gouvernance agile

Évaluer pour renforcer la qualité : suivi, impact, ajustement

Pourquoi évaluer les actions jeunesse ?

Ce qui ne se mesure pas ne peut être amélioré.

L'évaluation est un outil de progression, pas de sanction. Elle permet de :

- rendre visibles les effets des actions ;
- mesurer l'atteinte des objectifs fixés ;
- ajuster les démarches au plus près des besoins ;
- valoriser les engagements des jeunes, des professionnels, des élus.

Elle doit être simple, régulière, participative, et standardisée à l'échelle communale pour garantir une cohérence.

Qu'évalue-t-on exactement ?

ÉLÉMENT	DÉFINITION
L'impact	Ce qui change durablement dans les comportements, les relations, les décisions, les pratiques
Les résultats	Ce qui est directement observable à court terme : participation, satisfaction, acquisition de compétences
Les activités	Ce qui a été effectivement réalisé : séances, évènements, réunions, publications

Quels types d'indicateurs utiliser ?

Voici les quatre catégories d'indicateurs à retenir dans chaque action jeunesse, projet, programme ou manifestation :

TYPE	EXEMPLE	OBJECTIF
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes présents Nombre de propositions recueillies Taux de réalisation des actions prévues 	Mesurer l'ampleur ou la couverture d'une action
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> Sentiment d'écoute Sentiment d'utilité Degré de satisfaction 	Comprendre le vécu et les effets perçus
Évolutifs	<ul style="list-style-type: none"> Évolution de l'implication d'un même jeune ou groupe Amélioration d'un climat relationnel Réduction des tensions 	Voir si les changements durent et s'approfondissent
Comparatifs	<ul style="list-style-type: none"> Différences entre structures, quartiers, tranches d'âge Évolution entre deux années 	Aider à l'arbitrage et à l'orientation stratégique

Outils de vérification identiques et dupliquables

Ces outils doivent être développés par le coordinateur en collaboration avec le comité de pilotage.

OUTIL	UTILISATION	PÉRIODICITÉ
Grille d'observation standardisée	Remplie par un professionnel ou un jeune référent pour chaque activité	À chaque projet ou action
Fiche de bilan simple	Synthèse sur une page : objectifs atteints, imprévus, propositions	En fin de projet
Miniquestionnaire en cinq points	Distribué aux jeunes ou partenaires : satisfaction, écoute, suite donnée...	En fin d'activité ou trimestriellement
Journal de bord ou carnet de bord	Suivi continu, rédigé à chaud par les animateurs ou jeunes	Pour les projets de plus de trois mois
Photos/traces/feedback vidéo	Pour documenter les actions et favoriser la mémoire collective	Pendant et après
Tableau de suivi mensuel (Excel partagé par exemple)	Suivi transversal de tous les projets en cours	Mis à jour par le coordinateur jeunesse

Exemples d'indicateurs types à intégrer dans chaque fiche projet

ÉLÉMENT DU CADRE LOGIQUE	INDICATEUR PROPOSÉ	OUTIL DE VÉRIFICATION ASSOCIÉ
Objectif spécifique	% de jeunes impliqués activement	Liste de participants, grille d'observation
Résultat attendu	Amélioration du dialogue jeunes/adultes	Questionnaire jeunes et adultes
Activité réalisée	Nombre d'ateliers menés vs prévus	Feuille de présence, journal de bord
Impact visé	Sentiment d'utilité personnelle augmenté	Entretien semi-directif avec un panel jeune
Posture adulte	Évolution vers une posture de facilitateur	Grille d'autoévaluation adulte (score 1-5)
Durabilité	Pérennisation d'un comité jeunes	Relevé de réunions, présence récurrente

Méthode de traitement des données (simple et reproductible)

1. Collecte

Tous les acteurs (coordinateur jeunesse, services, maisons des jeunes, clubs) utilisent les mêmes formats.

Les jeunes référents peuvent aussi être formés à remplir les bilans.

2. Analyse trimestrielle

Par le coordinateur + comité de pilotage : repérer tendances, besoins émergents, réussites.

3. Synthèse annuelle

Rapport simplifié transmis à :

- la Commission des jeunes ;
- le conseil communal ;
- les jeunes (sous forme ludique ou vidéo participative).

4. Utilisation pour l'année suivante

- Réorientation des budgets.
- Ajustement des formations adultes.
- Priorisation de nouveaux projets.

*Dis-le-moi et je l'oublierai ;
enseigne-moi et je m'en souviendrai ;
implique-moi et j'apprendrai.*

– Attribué à Benjamin Franklin

Un contrat éducatif local (CEL) pour encourager la participation



Le pourquoi du CEL

Pour qu'une commune éduque à la citoyenneté, il faut que chacun reconnaisse qu'il a une part de responsabilité dans l'avenir des jeunes.

Le concept de contrat local éducatif (CEL) est un outil positif, incitatif et mobilisateur. Le but est d'encourager la participation réelle des jeunes dans toutes les structures locales bénéficiant d'un soutien communal.

Il repose sur un principe simple :

Si vous vous engagez à ouvrir un vrai espace de participation aux jeunes, alors la commune vous valorise, vous soutient, et vous rend visible.

Objectifs du CEL

- Renforcer la posture éducative des associations, clubs, maisons des jeunes, écoles...
- Inciter à une démarche participative dans tous les projets soutenus.
- Créer une dynamique d'engagement partagé, entre jeunes et adultes.
- Assurer la cohérence éducative du territoire.

Les structures concernées

Le CEL s'adresse à toute organisation locale active avec ou pour les jeunes, notamment les :

- associations sportives, culturelles, artistiques ;
- clubs de quartier ou comités festifs ;
- écoles, maisons relais, lycées, foyers scolaires ;
- maisons de jeunes, centres culturels, centres sociaux ;
- projets soutenus par des subsides communaux ou en partenariat avec la Ville de Differdange.

Les rôles de chaque acteur

ACTEUR	RÔLE
Comité de pilotage (CP)	<ul style="list-style-type: none"> Rédige le cahier des charges du CEL Suit la mise en œuvre du CEL Évalue les structures signataires avec le coordinateur Organise la participation de jeunes en son sein pour l'attribution des valorisations
Commune/ service jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Diffuse, promeut et valorise publiquement le concept de CEL Alloue un budget annuel autogéré par le CP pour soutenir les structures exemplaires
Coordinateur du PCJ	<ul style="list-style-type: none"> Anime les échanges, soutient les structures dans leur engagement Appuie l'évaluation annuelle avec des outils communs
Structures locales	<ul style="list-style-type: none"> Signent volontairement le CEL Intègrent des pratiques de participation concrètes Rendent compte de leur évolution

Un modèle simple de CEL



Ville de
Differdange
B.P.12 L-4501 Differdange
www.differdange.lu

Contrat éducatif local (CEL)

Nom de la structure : _____

Secteur: Sport Culture Éducation Social Autre: _____

Responsable référent: _____

Année de signature: _____

Nos engagements pour favoriser la participation des jeunes:

Domaine	Engagement minimal (obligatoire)	Engagement renforcé (optionnel)
Information	Les jeunes sont informés sur les décisions qui les concernent.	Les jeunes ont accès aux ordres du jour, comptes-rendus, résultats.
Expression	Un espace de parole leur est offert (réunion, forum, boîte à idées).	Les jeunes animent eux-mêmes une partie de la réunion
Consultation	Les jeunes peuvent donner leur avis avant une décision.	Leurs avis sont pris en compte et peuvent modifier le projet.
Décision	Un jeune référent est invité à chaque réunion importante.	Des jeunes participent au comité de pilotage de la structure.
Évaluation	Les jeunes donnent leur avis en fin de projet.	Ils coévaluent avec l'équipe adulte, proposent des améliorations.

Objectifs spécifiques de notre structure pour 2026:

Nous nous engageons à :

- respecter au moins trois engagements parmi ceux listés ci-dessus;
- Réaliser un bilan annuel avec l'aide du coordinateur;
- Valoriser les jeunes impliqués;
- Partager notre expérience au moins une fois dans l'année.

Date:
Signatures
 Responsable de l'organisation
 Coordinateur du PCJ
 Représentant du comité de pilotage
 Échevin à la jeunesse

Valorisation par la commune

Structures signataires

- Article valorisant dans le bulletin communal ou en ligne.
- Dotation/prime en euros supplémentaire proposée par le comité de pilotage.
- Label CEL 2026 affichable dans les locaux.
- Possibilités de mentorat ou de formation offerte.
- Visibilité publique lors des évènements à Differdange.

Évaluation annuelle des CEL : mode d'emploi

1. Questionnaire court adressé à la structure

- Autoévaluation des engagements tenus.

2. Miniinterview d'un ou deux jeunes impliqués

- Ce qu'ils ont pu faire, décider, changer.

3. Fiche d'analyse par le comité de pilotage

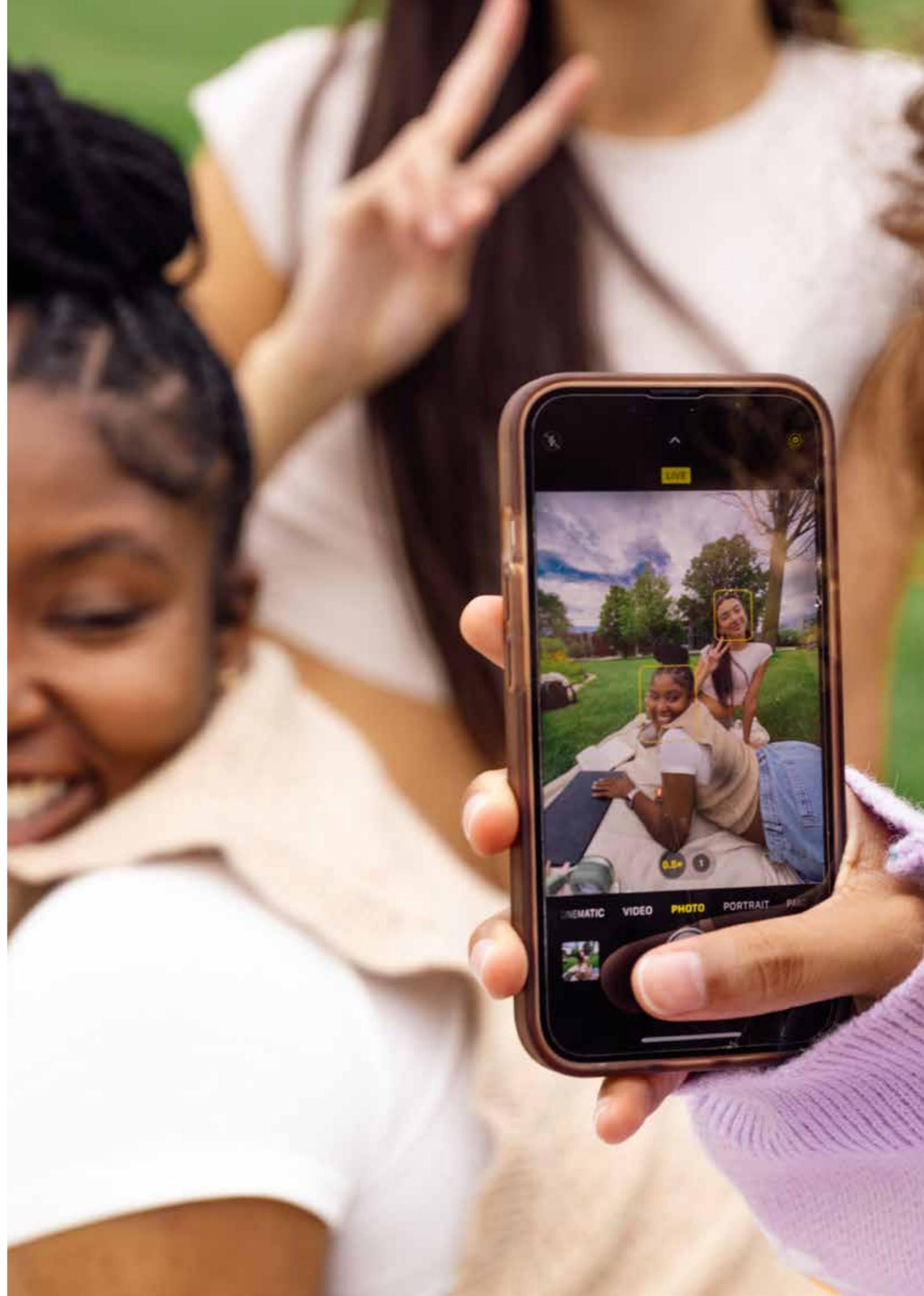
- Grille de cinq critères (information, expression, décision, impact, attitude des adultes).

4. Décision collective

- En réunion du CP, avec de jeunes membres du comité.
- Attribution de fonds bonifiés, valorisation, ou soutien à l'amélioration.

Le CEL : levier de transformation à Differdange

AVANT	APRÈS LA SIGNATURE DU CEL
Soutien communal <i>automatique</i>	Soutien conditionné à un engagement éducatif
Participation variable selon les structures	Participation stimulée, accompagnée, valorisée
Peu de visibilité sur les bonnes pratiques	Mise en lumière des projets inspirants
Jeunes peu impliqués	Jeunes contributeurs, évaluateurs et ambassadeurs



Le pacte annuel : une gouvernance partagée et des postures exemplaires

Pourquoi un pacte annuel ?

Les chartes qu'on signe ensemble valent souvent plus que les règlements qu'on impose.

Le pacte annuel *Jeunes – Differdange – Acteurs* est un outil symbolique et opérationnel, qui formalise :

- l'engagement de chaque partie prenante ;
- les principes partagés ;
- les objectifs prioritaires pour l'année à venir.

Il illustre une gouvernance vivante, où les jeunes participent, les adultes s'engagent, et la Ville de Differdange soutient.

Qui signe le pacte ?

Le pacte est signé chaque année, lors d'un évènement public ou d'une séance officielle, entre :

- un représentant des jeunes (forum, conseil, classe, maison relais...) ;
- le bourgmestre ou l'échevin responsable de la jeunesse ;
- le coordinateur du Plan communal jeunesse ;
- un représentant d'un acteur local engagé (club, école, MJ, ASBL...).

Ce que contient le pacte (modèle simplifié)

Pacte annuel *Jeunes – Differdange – Acteurs – Année 2026*

Objectifs prioritaires pour l'année

1.

2.

3.

Les engagements de chacune des parties

PARTIE	ENGAGEMENT PRINCIPAL
Jeunes signataires	Participer à un projet, une concertation, une coorganisation
Ville de Differdange	Mettre à disposition un budget, un lieu, une personne référente
Coordinateur du PCJ	Animer la démarche, accompagner la mise en œuvre, suivre les effets
Acteurs locaux	Ouvrir un espace de participation sincère et valorisant

Date :

Signatures :

- Jeune(s) représentant(s)
- Bourgmestre ou échevin
- Coordinateur PCJ
- Représentant d'une structure labellisée CEL

Pilotage partagé : principes et fonctionnement

Le Plan communal jeunesse repose sur un pilotage partagé qui valide et encourage activement :

- la délégation claire à un comité de pilotage expert et stable ;
- la participation directe des jeunes à certaines décisions clés ;
- la transparence : les décisions prises sont justifiées et rendues visibles.

Fonctionnement conseillé

ORGANE	RÔLE	FRÉQUENCE
Comité de pilotage PCJ	Conçoit, coordonne, évalue les actions	Tous les deux mois AU MOINS
Commission des jeunes	Alimente la stratégie politique, propose des ajustements	Tous les mois
Évènements / Réunion publique <i>Voix des Jeunes</i>	Restitue et met en avant les avancées des accords de coalition grâce à la participation	Une fois par an minimum
Coordinateur PCJ	Garant du lien transversal, de la méthode, du suivi	Temps plein ou mi-temps selon ressources

Les postures éducatives attendues des adultes

On éduque toujours par ce qu'on est.

La participation réelle ne se décrète pas dans les documents. Elle se vit dans les attitudes jour après jour. C'est pourquoi le Plan communal jeunesse met en avant une charte des postures éducatives que tout adulte en lien avec les jeunes peut mettre en actes.

Charte des postures éducatives participatives

POSTURE	CE QU'ELLE IMPLIQUE
Écoute active	Laisser les jeunes finir leurs phrases, reformuler ce qu'ils disent
Transparence	Expliquer clairement ce qui est possible ou non et pourquoi
Cohérence	Agir en accord avec ce qu'on promeut
Coconstruction	Accepter de se laisser influencer par l'idée d'un jeune
Réflexivité	Accepter le feedback des jeunes sur son attitude ou ses pratiques
Encouragement	Valoriser les petites initiatives, créer des premiers pas faciles
Position basse	Ne pas parler à la place, ne pas sauver, mais soutenir sans dominer

Effets attendus du pacte + pilotage + posture

AVANT	APRÈS
Participation inégale selon les contextes	Équité renforcée par des cadres communs
Décisions centralisées	Pilotage et responsabilité partagées
Jeunes sollicités, mais rarement décideurs	Jeunes impliqués, visibles, valorisés
Adultes sur leur <i>quant-à-soi</i>	Adultes partenaires, soutiens, relais éducatifs



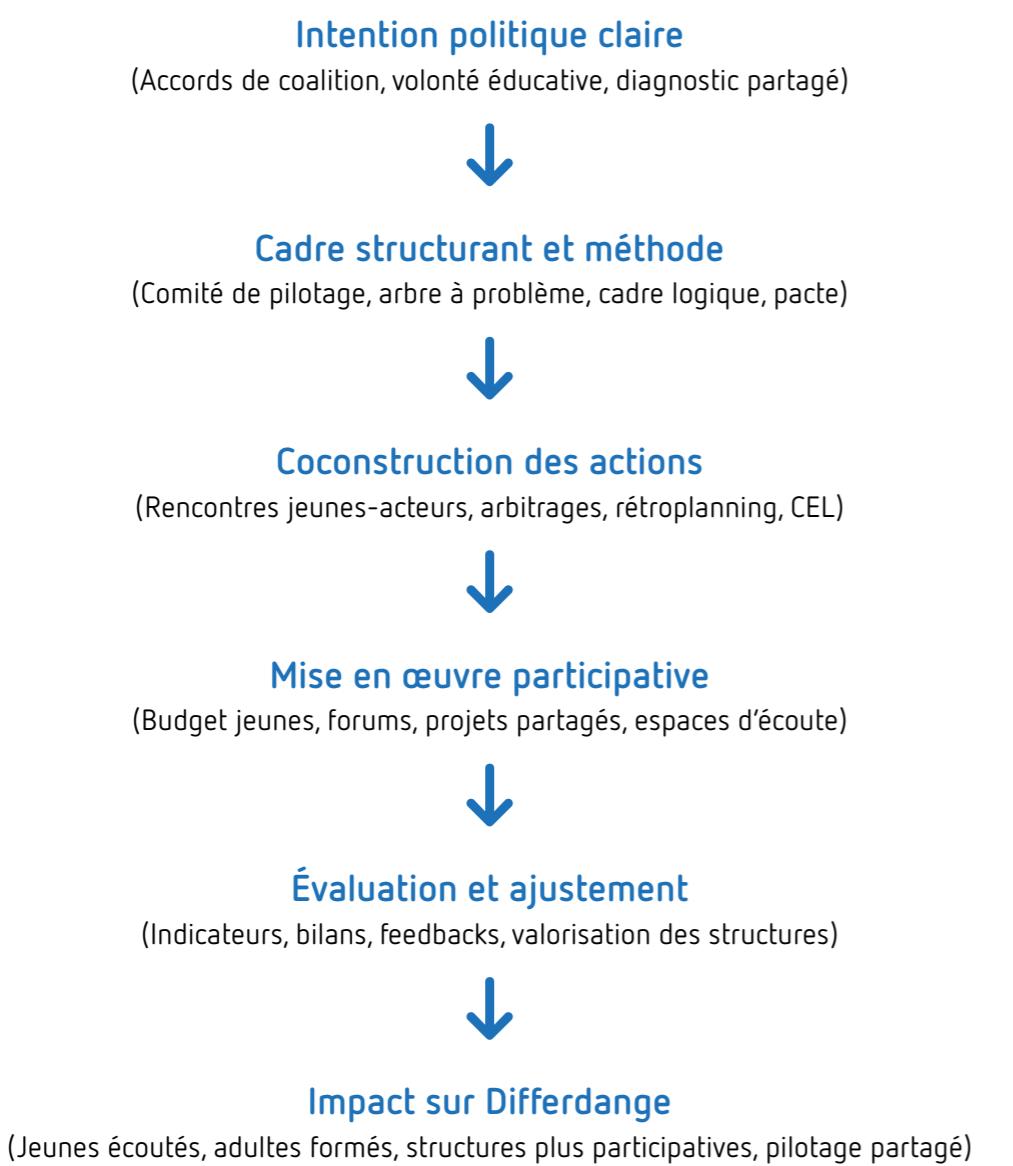
Conclusions et outils annexes

Pour une politique jeunesse cohérente, structurée, participative

Le Plan communal jeunesse : une réponse claire avec quatre enjeux essentiels

Axe stratégique	Intégration dans le plan
1. Offrir un cadre méthodologique partagé aux acteurs de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Méthode de l'arbre à problème et du cadre logique Plan d'action structuré en cinq axes avec indicateurs et outils Fiches projet standardisées, outils d'évaluation communs
2. Favoriser des logiques de réseau et de coconstruction	<ul style="list-style-type: none"> Comité de pilotage élargi avec participation des jeunes (parties 10 et 14) Pacte annuel <i>Jeunes – Differdange – Acteurs</i> Coordination transversale Implication de tous les secteurs : écoles, maisons des jeunes, clubs, services
3. Renforcer l'autodétermination, l'initiative et la contribution des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Échelle de participation et grille d'évaluation Budget participatif, forums jeunes, coconstruction CEL et valorisation des jeunes porteurs d'initiatives Prise de parole, feedback, évaluation par les jeunes
4. Structurer les responsabilités des adultes dans un rôle de facilitateurs	<ul style="list-style-type: none"> Charte des postures éducatives inspirantes Formations recommandées pour les acteurs Grille d'autoévaluation des pratiques adultes Valorisation des adultes engagés

Chaine d'intervention participative du plan communal jeunesse



NOTES

